

Mme Mary Collins (Capilano): Monsieur le Président, j'interviens pour appuyer le projet de loi sur Investissement Canada que le gouvernement nous propose. J'ai écouté avec beaucoup d'intérêt mon collègue de Hamilton Mountain. L'occasion est bien choisie pour débattre d'un principe fondamental qui souligne véritablement la différence d'opinions entre les députés ministériels et ceux de l'opposition. Le député conviendra que durant la campagne de l'été, nous avons beaucoup insisté sur ces différences. Nous avons exprimé clairement nos opinions au sujet de la croissance économique, de la création d'emplois et des investissements étrangers nécessaires à notre pays. Je suis heureuse de voir que dès le début de son mandat, notre gouvernement est à même de proposer des initiatives concrètes et précises pour mettre en vigueur ces promesses électorales. Je rappelle au député que nous avons à cet égard l'appui des Canadiens. Nous avons constitué le gouvernement. Nous avons promis au public canadien de mettre en place la politique que représente le projet de loi sur Investissement Canada.

Je voudrais vous expliquer pendant quelques instants pourquoi ce projet de loi est nécessaire. Je me souviens d'il y a dix ans, lorsque les libéraux ont proposé de créer l'Agence d'examen de l'investissement étranger. Personne n'a compris à l'époque les répercussions néfastes que cet organisme aurait sur les investissements au Canada. Les années ont passé et nous avons pris l'habitude des retards, des mécontentements, et il est devenu évident pour nos voisins du Sud et d'autres pays que le Canada n'était pas favorable aux investissements étrangers. En effet, dans bien des cas, notre pays faisait même tout son possible pour dissuader les investisseurs. Il s'en est suivi la suppression de certains emplois et un ralentissement de la croissance économique dans notre pays. Il y a quatre ou cinq ans, au moment où ce problème a atteint son paroxysme, on disait couramment que les investisseurs craignaient avant tout l'AEIE proprement dite. Je suis heureuse de pouvoir aujourd'hui supprimer ce sentiment de crainte et déclarer aux investisseurs éventuels que nous leur savons gré de placer leur argent et leur confiance dans notre pays et dans notre gouvernement.

Je voudrais vous citer quelques exemples vécus de ce qui s'est passé ces dernières années. Nous connaissons tous l'histoire de Cyprus Anvil. En effet, le leader du Territoire du Yukon était avec nous aujourd'hui. Étant donné que l'AEIE a empêché des investisseurs étrangers de maintenir cette mine en activité, ce qui aurait protégé des emplois au Yukon, cette dernière a connu de sérieuses difficultés. Nous ne savons pas de quoi l'avenir sera fait et des emplois risquent bien d'y être supprimés.

Je suis revenue ce matin de la côte ouest par avion. Chaque fois que je survole notre pays, je suis sidérée par son immensité. Je me rends compte de l'énorme potentiel qu'il offre, mais je comprends également que nous n'avons pas l'argent nécessaire à sa réalisation. Dans l'avion, j'ai rencontré un monsieur qui vient de Californie. Il m'a raconté une histoire qui s'est déroulée vers 1977. Sa société avait des projets précis d'investissement dans une industrie de technologie de pointe au Québec. L'usine est entrée en activité. Les gens de la région avaient les compétences et les connaissances voulues. Il devait employer des professionnels en vue de perfectionner les compétences et la technologie nouvelle. Il a collaboré avec l'AEIE

durant à peu près deux ans, mais il n'en est sorti que des frustrations. Sa société n'a jamais pu se constituer véritablement un capital-action dans notre pays et son projet d'investissements est resté sans suite. Par conséquent, ces travailleurs hautement spécialisés n'ont pas pu obtenir un emploi dans cette entreprise et ces possibilités économiques n'ont pas pu se concrétiser.

Bien entendu, ce monsieur a désormais une réaction négative face aux investissements au Canada. Heureusement, j'ai pu lui expliquer les mesures que prend le gouvernement. J'ai été en mesure de lui expliquer le programme d'Investissement Canada et il a répondu que sa société était disposée à l'examiner de façon plus approfondie. J'ai entendu parler de certaines choses que nos collègues ont signalées. J'ai demandé à cet homme pourquoi il voulait investir au Canada et ce qui l'attirait. Il m'a dit que c'était parce que nous possédions les connaissances techniques et la compétence voulues dans ce domaine mais qu'il croyait aussi, parce qu'il avait pu lui-même s'en rendre compte, que les Canadiens comprenaient vraiment ce qu'est le travail consciencieux. Cela m'a fait grand plaisir. On entend rarement une remarque de ce genre. Je crois que c'est vrai et j'ai été heureuse d'entendre un de nos amis américains s'exprimer de la sorte. Je voudrais être en mesure de lui dire et à d'autres que leurs placements seront accueillis favorablement au Canada pour nous aider à créer des emplois et favoriser la croissance économique.

Il y a quelques semaines, le Conference Board du Canada publiait son rapport. Nous l'avons tous, je crois, trouvé très intéressant. Dans ce rapport, cet organisme passe en revue l'expérience de l'AEIE et rapporte les entrevues qu'ont accordées certaines sociétés. Je voudrais parler de certaines remarques ainsi recueillies. Le représentant d'une compagnie a déclaré que, sur une échelle de un à dix, le Canada recevait un zéro en ce qui concerne l'accueil fait aux placements étrangers. Un autre représentant d'une société de portefeuille britannique a déclaré que sa compagnie jugeait plus attrayant d'investir dans des pays totalitaires tels que le Chili, la Chine ou dans un pays en proie à des troubles, comme l'Irlande du Nord. L'auteur de l'étude a trouvé comme nous que c'était plutôt réservant. Ce n'est pas le genre d'accueil que nous voulons réserver à nos futurs investisseurs.

● (1600)

Le Conference Board a constaté que la moitié environ des sociétés interrogées s'étaient détournées du Canada à cause de l'AEIE. L'étude comprenait un certain nombre de questions précises. L'une concernait le retard imposé par l'AEIE, une autre le manque de clarté des critères, ou encore le coût de l'examen.

Mes collègues ont parlé de cet état de chose très fréquemment. En fait, certains de mes amis avocats, qui ont aidé des sociétés à présenter leur demande à l'AEIE, ont dit ouvertement qu'ils avaient été les seuls à profiter de l'expérience. Je ne pense pas que l'Agence ait été utile à qui que ce soit d'autre.

Non seulement l'Agence a découragé certains investissements, mais elle a aussi été utilisée comme excuse. J'ai vu des cas où des investisseurs ont déclaré ne pas vouloir investir au Canada en raison de l'AEIE. C'est évidemment difficile à prouver, et nous ne savons pas exactement si le phénomène était fréquent, mais il a existé. Comme cette excuse n'existera